

## SORTIES PÉDESTRES

PROPOSÉES PAR L'OFFICE DE TOURISME  
SAINT-AVOLD CŒUR DE MOSELLE

Condition de participation :  
Voir au dos.



**Organisées  
tous les LUNDIS.**

Durée : environ 2 heures à 2 heures 30.

Attention : être bien chaussé et prévoir une  
réserve d'eau.

Rendez-vous à 14h

Le lieu de départ change tous les mois  
(environs de Saint-Avold).

Lieu indiqué sur le site des marcheurs :  
[www.tourismesaintavoldrando.tumblr.com](http://www.tourismesaintavoldrando.tumblr.com)

ou sur notre page facebook :  
[www.facebook.com.tourismesaintavold.fr](http://www.facebook.com.tourismesaintavold.fr)

ou informations auprès de l'

OFFICE DE TOURISME  
SAINT-AVOLD CŒUR DE MOSELLE  
28 rue des Américains - 57502 SAINT-AVOLD  
Tél : 03.87.91.30.19. - Fax : 03.87.92.98.02.  
E-mail : [contact@tourisme-saint-avold.fr](mailto:contact@tourisme-saint-avold.fr)  
Site : [www.tourisme-saint-avold.fr](http://www.tourisme-saint-avold.fr)



Adhésion annuelle 20.....  
à l'Office de tourisme Saint-Avold Cœur de Moselle  
(à retourner ou à déposer à l'Office de tourisme Cat. II – 28 rue des Américains  
B.P. 60041 – 57502 SAINT-AVOLD Cedex)

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Ci-joint, ma cotisation de 13 euros :  espèces  chèque.

Je certifie n'avoir aucune contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre.

**N.B. : Il est rappelé que le règlement de la cotisation est obligatoire pour participer aux sorties du lundi. Merci.**